

▶ LES SOLUTIONS SPÉCIALISÉES

DXelectro PRIM

IMPRESSION ACRYLIQUE TENDUE



PROPRIÉTÉS : Non jaunissante, non pénétrante, excellent pouvoir couvrant, aspect tendu et garnissant, sans odeur. Respect de l'environnement.

DESTINATION : Pour imprimer les murs qui ont été recouverts de DXelectro **BF** ou **HF**.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect :	Mat
Teinte :	Blanc
Densité :	1,36 +/- 0,05 (blanc)
Séchage :	Sec : 3 heures Recouvrable : 5 heures
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/g : 30 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 20 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	51,8 % +/- 0,5 (blanc)
Extrait Sec Volume :	34,6 % +/- 0,5 (blanc)
Rendement Moyen :	11 à 13 m ² / L soit environ 32 microns par couche Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
Conditionnement :	10 L - 3 L - 1 L

DXelectro PRIM

Conservation : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

Classification Afnor : Famille I Classe 4 a (NFT 36 005)

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201. Se reporter systématiquement au DTU 59.1

Préparation des fonds :

- Pour avoir une bonne adhérence, les supports doivent être propres, dépoussiérés et exempts de souillures grasses.
- Lessiver et poncer très soigneusement les fonds.

Application :

- DXelectro PRIM s'applique en chargeant grassement pour obtenir un résultat optimal. Une seule couche suffit.**
- Ne pas appliquer sur métal.**
- Ne pas appliquer à une température inférieure à + 10°C.**

Matériel : Rouleau antigoutte ou laine, brosse, pistolet.

Nettoyage : Eau.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com

Cette fiche a été établie et corrigée le 01/01/13. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY
TÉL : 01 48 91 95 49 - FAX : 01 48 43 99 60
www.duralex-peintures.com

DURALEX
P E I N T U R E S